GRANDS PROBLEMES ALGERIENS

La construction d'un chemin de ter souterrain s'impose à Alger

M. Brunel nous dit pourquoi et il explique comment est née l'idée de cette entreprise et comment elle sera réalisée

dont la solution intéresse non seulement l'agglomération algéroise mais aussi la sans parler des conférences entre les sociétés exploitantes de transports en commun, des délibérations nombreuses des conseils municipaux d'Alger, d'Hussein-Dey, de Maison-Carrée, de Kou-ba, de Birmandreis, d'El-Biar, de Bouzaréa et de Saint-Eugène, du conseil général d'Alger, et ces jours-ci, des Délégations financières et du Conseil supérieur de gouvernement de l'Al-

Ces deux dernières assemblées ayant émis des votes de principe favorables à la participation financière de la colonie au projet de chemin de fer souapparaît nettement que l'on va entrer dans la voie des études techniques et financières définitives, prélude d'une réalisation qui s'impose dans le plus bref délai possible.

Pouvait-il en être autrement ? En présence de la crise croissante des transports en commun dans la région algéroise et des difficultés sans cesse grandissantes de la circulation à Alger et dans sa banlieue, nous avons toujours dit non. Nous avons été, je crois, les premiers à penser que seul un métro pourrait dégager nos artères encombrées par les trams depuis des années, par les autobus depuis peu, mais nous pouvions nous tromper. Et puis les difficultés financières étaient grandes, qui nous laissaient réveurs.

D'ailleurs, la situation de fait empirant chaque jour devait solliciter impéeusement l'attention des pouvoirs pu-

On vient de voir qu'ils se sont préoccupés d'y mettre fin.

Le conseil général et le conseil municipal d'Alger, plus particulièrement intéressés, ont entrepris et mené à bien, avec une célérité que l'on appréciera en congeant qu'elle ne devait pas nuire à un examen consciencieux, l'étude de l'avant-projet d'un plan de transport nouveau susceptible d'éviter l'engorgement définitif, ou pour employer une expression du maire d'Alger, la paralysie menaçante de la région.

C'est sur les bases de cet avantprojet que le gouverneur général a saisi les Assemblées algériennes d'une proposition leur demandant « d'adopter le principe de la contribution de la colonie aux dépenses de premier établissement qu'entraînerait la construction d'un chemin de fer souterrain destiné à améliorer la circulation dans la ville d'Alger et les communes limitrophes ».

On sait que les Délégations financières, à une forte majorité, puis le Conseil supérieur, à l'unanimité, ont voté le principe de la participation financière qui leur était demandé.

C'est dire que toute grosse difficulté financière étant ainsi écartée, les projets définitifs du métro d'Alger vont pouvoir être, à bref délai. élaborés et que nous pouvons espérer un commencement prochain de réalisation.

Comment est-on parvenu à ce toute autre la solution du « métro » ? des concessions, leur fusion, la désigna-

On parle du métro. On en parle Quels sont les arguments qui devaient même beaucoup puisque le problème la faire triompher ? Et quelles sont les grandes lignes du projet ? Telles sont les questions que nous avons cru devoir, considérable population de notre vaste remplissant notre rôle d'informateurs, banlieue a provoqué tout récemment, poser à M. Brunel, maire d'Alger, président du syndicat d'études chargé par le conseil général et la municipalité de la capitale d'examiner le problème, après qu'il en a eu trouvé la solution.

Les origines du projet

Il a souri, quand nous lui avons posé ces questions, puis nous a répondu :

— Bigre! vous me demandez beau-

coup de choses. Vous voudriez, en somme, que je refasse pour vous, l'exposé que j'ai présenté aux Délégations financières en séance privée... - D'abord, Monsieur le Maire, ce

n'est pas pour moi, c'est pour les lecterrain d'Alger et de ses annexes, il teurs de l'« Echo d'Alger ». Et puis, ce n'est pas une consérence que je voudrais, c'est une documentation qu'il soit possible de présenter en plusieurs chapitres, car si la question n'est pas ardue, elle paraît complexe.

A qui le dites-vous !

Eh! bien, prenez des notes, nous commencerons pour aujourd'hui, car il est déjà tard, par le genèse du projet, tel qu'il a pu être conçu par nos diverses assemblées :

Vous n'ignorez pas la grande pitie de toutes les voies ferrées d'intérêt local, aussi bien en France gu'en Algérie. Elle vous a été exposée l'an dernier au Congrès des voies ferrées qui s'est tenu à Alger au début des manifestations du Centenaire. La crise, déjà ous verte avant la guerre, est devenue si grave au lendemain des hostilités que le gouvernement, en 1920, décida d'étudier les moyens propres à la résoudre. M. Colson, inspecteur général des Travaux publics, vice-président du Conseild'Etat, fut chargé de procéder à une enquête et de proposer des solutions.

En conclusion de cette enquête, le ministre des Travaux publics, M. Le Troquer, adressait, le 1º août 1920, aux préfets de France et d'Algérie, une circulaire, rappelée le 14 octobre 1921, qui préconisait comme remède au mal auquel on voulait parer le regroupement des trop nombreux réseaux, ct leur fusion; au besoin par rachat, amiable autant que possible. On escomptait ainsi les avantages que présente touiours une direction unique par la réduction des frais généraux, l'unification des tarifs, etc.

Le département d'Alger était intéressé comme presque tous les autres par ce grave problème. Il avait lui-même concédé, sur son territoire, deux réseaux : celui des C.F.R.A., qui traverse Alger du nord au sud et dessert la banlieue vers Maison-Carrée et vers les Deux-Moulins, et celui des T.M.S., reliant Alger à El-Biar. Il s'inspira des conseils donnés par la circulaire ministériclle. Une étude approfondie sur la fusion de ces deux réseaux fut confiée à M. l'ingénieur en chef Scotto di Vettimo, chef du service du contrôle, et au cours de la séance du 3 novembre 1928 de l'assemblée départementale, les conclusions du rapport de M. Broussais furent adoptées, qui renvoyaient l'affaire à l'administration pour qu'elle tat ? Pourquoi a-t-on choisi plutôt que procédât à une instruction sur le rachat tion de l'autorité concédante et le choix d'un nouveau concessionnaire.

L'affaire aurait pu, dans ces conditions, rester départementale, mais au cours de la discussion, M. Duroux, président du conseil général, fit remarquer que l'on devrait tenir compte de la présence d'un troisième réseau de transports en commun, celui des T.A. qui, concédé par le conseil municipal, dessert la ville, et aue n'importe quel projet de réorganisation ne pouvait laisser de côté. If fit observer, notamment, que pour la ville d'Alger les difficultés d'ordre général que la circulaire ministérielle cherche à faire disparaître, se compliquaient encore de difficultés particulières nées de la configuration même de la ville étroitement resserrée entre la mer et les coteaux, s'étendant sur une grande longueur, et où les déplacements sont devenus d'autant moins aisés que les deux principales artères, à vrai dire les seules qui comptent, sont définitivement engorgées, justement par les tailways.

C'est donc sur sa proposition que le conseil général demanda à l'adminis-tration d'inviter les directions des trois réseaux intéressés à déclarer s'ils étaient favorables ou opposés à la construction d'une voie en partie souterraine et, dans le premier cas, de déposer un avantprojet de métropolitain.

- Il est évident que dans ces conditions la municipalité devait être appelée à donner son avis.

C'est ce qui se produisit. Saisie par le préfet, en exécution de cette décision, la municipalité d'Alger donna, le 21 décembre 1928, avis favorable à la fusion des réseaux et à l'étude du métro par une commission mixte.

- Et les compagnies

- En même temps, le préfet, se basant sur la même décision du conseil général, les avait saisies de la question. Mais, déjà, connaissant l'opinion de l'assemblée départementale, elles avaient fait établir pour elles, par M. Gadot, ingénieur en chef de l'Omnium lyonnais, technicien spécialiste qui avait déjà participé aux projets et à l'exécution du métropolitain nord-sud de Paris une étude

Celle-ci fut soumise aux techniciens et M. Scotto di Vettimo présenta au conseil général un premier rapport à la suite duquel cette assemblée décida, le 24 avril 1929, d'adopter le principe du chemin de fer souterrain et d'en demander l'exécution rapide. Elle déclara que la ville d'Alger serait l'autorité concédante du nouveau réseau et préconisa la création d'une commission d'études comprenant tous les intéressés.

Le nouveau conseil municipal d'Alger. suivit le conseil général dans cette voie et une conférence fut réunie sous la présidence du maire d'Alger, qui comprenait les représentants du conseil général, ceux des sept municipalités suburbaines et les directeurs des sociétés actuelles.

L'étude critique du projet des sociétés fut poursuivie, à la diligence d'une sous-commission, en de nombreuses séances. Elle aboutit le 16 avril 1930 à l'adontion, à l'unanimité, des conclusions d'un rapport de M. Scotto di Vettimo en présence des plus hautes personnalités des Délégations financières et du Conseil supérieur invitées à cette occasion.

Peu après, ces conclusions étaient présentées au conseil général à sa session d'avril. Elles y furent discutées et, le 2 mai, sur rapport de M. Broussais, l'assemblée départementale décida de faire compléter le plan de transport arrêté par des prolongements aux deux extrémités de la ligne souterraine jusqu'aux Deux-Moulins d'une part, jusqu'à Maison-Carrée de l'autre, et de faire préciser le plan financier et la répartition des charges de construction entre les différentes parties intéressées.

La question étant trop importante pour être résolue au cours de la session. c'est la commission départementale qui cut pleins pouvoirs pour la traiter. Celleci estima nécessaire la constitution d'un syndicat d'études et proposa au maire d'Alger la présidence de celui-ci.

Il est inutile de vous dire que je constituai ce syndicat immédiatement, en réunissant tous les intéressés. Toutes les questions à résoudre furent étudiées, des enquêtes eurent lieu, en France et à l'étranger, notamment à Barcolone où un souterrain est en exploitation et, en octobre 1930, des conclusions définitives furent adoptées sur rapport de M. Scotto di Vettimo. - Le syndicat d'études avait, en

somme, été assez vite.

- Nous n'avons pas perdu de temps. Le jour de l'adoption par lui de ce rapport, je le présentais à M. le Préfet en le priant de le soumettre au conseil général, alors en session, et cette assemblée, après une courte discussion! l'adonts d'finitivement.

Ainsi, à la veille de la réunion de Assembléer algériennes, l'avant-projet de la construction d'un réseau compl de transports en commun pour la région algéroise, comprenant une partie en souterrain, celui des voies et moyens permettant d'y parvenir avait reçu l'approbation de tous les intéressés : les trois sociétés concessionnaires actuelles. les représentants des sept communes suburbaines, le conseil municipal d'Alger, le conseil général.

Il ne manquait que l'appui des As-

semblées algériennes.

- C'est une question qui s'est posée dans le public: pourquoi avez-vous eu besoin de vous adresser à l'Etat et pour-

quoi a-t-il été nécessaire de lui deman-

der de participer financièrement à l'af-

- Les caractéristiques du projet, les conditions d'exécution des travaux, celles de l'exploitation, les voies que doit desservir le chemin de fer souterrain et ses prolongements nous en donneront les raisons. Voulez-vous que nous en renvovions

ctude à demain, puisque vous savez, your aujourd'hui, et je m'excuse d'avoir · longuement exposé les pourparlers oui nous ont permis de mettre l'affaire amplatement au point, comment nous commes arrivés au but ?

- A demain donc.

Edmond BERLUREAU.

La construction d'un chemin de fer souterrain s'impose à Alger

M. Brunel nous dit pourquoi et il explique comment est née l'idée de cette entreprise et comment elle sera réalisée

— Vous m'avez démontré, hier, de vos adversaires oranais aux Déléga-Monsieur le Maire, que le projet de tions financières. construction d'un métro à Alger n'était pas le résultat d'une conception hasardeuse ou même originale d'un homme ou d'un groupe. Votre exposé a clai-rement démontré qu'il s'était dégagé peu à peu, d'abord de l'étude de la situation critique des chemins de fer d'intérêt local de France et d'Algérie, puis qu'il s'était précisé par l'examen de la facon particulièrement dén' -able dont s'effectue la circulation à Alger et dans la banlieue.

- Ce sont, en somme, les circonstances, une véritable situation de fait à laquelle il faut remédier d'urgence, qui

pous l'ont imposé.

Pourquoi m'attarderais-je à vous rappeler cette nécessité. Il suffit de parcourir nos principales artères pour se rendre compte que l'encombrement est inextricable, et compliqué par l'obstruction permanente que causent les tramways de surface devenus depuis longtemps insuffisants pour assurer trafic torrentiel à certaines heures. Si l'on pouvait calculer le temps perdu pour les transports sur les longues voies qui joignent la ville et le port aux quartiers industriels et les pertes d'argent qui en résultent on n'hésiterait pas à con-clure que l'amélioration de la circulation se traduira, au premier chef, par une amélioration économique.

Pourquoi le métro constitue-t-il la seule solution possible

Tout le mende est d'accord sur ce point, mais voulez-vous me permettre une question : Pourquoi le métro ? Vous savez qu'à l'« Echo d'Alger » nous en avons toujours été partisans, mais certains nous ont dit et répété : Le chemin de fer souterrain est une solution qui paraît trop coûteuse et même inélé-

N'aurait-on pu résoudre le problème à meilleur compte et ne pas condamner une population qui aime l'air et le soleil à vovager dans un tunnel ?

- Soyez certain que toutes les solutions possibles ont été envisagées, mais de même que c'est l'ensemble de la situation qui a conduit les techniciens avertis à la solution proposée, ce sont les calculs des prix de revient et d'exploitation comparés de tous les systèmes étudiés qui ont définitivement fixé le choix du syndicat d'études sur le tube

L'ÉLARGISSEMENT ` **DES RUES**

La première idée qui devait naître de la constatation de l'encombrement ctait l'élargissement des rues. Or, pour répondre au trafic intense actuel, à ce-lui plus intense encore qu'il faut prévoir pour l'avenir, les voies devraient avoir au minimum 35 mètres de largeur si l'on veut qu'elles permettent l'établis-sement d'une plateforme indépendante indispensable pour assurer une circula-tion suffisamment rapide des trains. Cette plateforme centrale, nécessairement isolée des deux voies carrossables latérales et des trottoirs, devrait être en partie souterraine à la croisée de toutes les autres voies. Rien que pour ces travaux, demandez-vous à quel point les dépenses seraient élevées. Demandezvous aussi à quelle somme véritablement colossale, monterait le crédit nécessaire à l'élargissement des deux grandes artères qui traversent les quartiers les plus riches et les plus populeux d'Alger.

Elargir de cinq mètres seulement les rues Bab-Azoun, Dumont-d'Urville, d'Isly et Michelet, sur quatre kilomè-- alors que le réseau des voies rapides à travers Alger devrait avoir huit kilomètres environ - exigerait le paiement d'indemnités se montant à des chiffres astronomiques. Il est à remarquer à ce sujet que la profondeur totale des maisons en façade devrait être expropriée car on ne pourrait dans la plupart des cas reconstruire sur le terrain de dimension réduite qui resterait libre. Et, même en admettant, ce qui ne supporte pas l'examen, que la solution soit financièrement possible, pourrait-on imposer aux commerçants et à la population la profonde perturbation

qui résulterait de son application ? - Je crois, en effet, qu'à ce point de vue, la discussion ne peut s'ouvrir. Mais reste une autre solution, celle des autobus. Ils furent le grand argument haussée. Que d'indemnités seraient ré-

LES AUTOBUS

- Argument très simple. l'avons déjà entendu exposer au syndicat d'études. Il est évidemment qui se présente immédiatement à l'esprit lorsque l'on veut éviter une dépense trop considérable : Les autobus ent une ro-tation plus rapide. Ils se plient aux embarras sans en constituer de nouveaux. Il suffirait d'en acheter un nombre suffisant et l'on épargnerait tous les frais d'infrastructure. C'est pratique, c'est économique, ça permet de faire travailter une intéressante industrie. Mais... nous n'aurions pas cherché autre chose si les autobus avaient pu résoudre la crise. Malheureusement il a fallu se rendre compte que pour transporter l'énorme clientèle de nos tramways - quarante-huit millions de passagers par an, en ce moment, soixante millions d'ici peu — il faudrait faire circuler les autobus à toute allure et à vingt secon-des d'intervalle les uns des autres. Ils constitueraient en quelque sorte un véritable tapis roulant, avec cette différence que le tapis ne s'arrête pas, on en descend en marche. L'arrêt d'un seul tram à la station immobiliserait le train. Ce serait le stoppage permanent, un véritable ralentissement. D'autre part les questions économie et commo-dité dont on nous a parlé seraient illu-soires. Qu'on y réfléchisse. Il faudrait, dès aujourd'hui, 400 autobus. Ceux-ci coûteraient 44 millions. Il faudrait les amortir en cinq ans. L'intérêt et l'amortissement ressortiraient ainsi à environ dix millions, c'est-à-dire que l'annuité serait au moins égale à celle qu'exigerait l'exécution de la plus coûteuse plateforme indépendante de chemin de fer, même souterrain, matériel roulant com-

Quant aux frais d'exploitation, ils seraient de beaucoup supérieurs à ceux des tramways, et cela s'explique aisément. Nul n'ignore que la traction sur route coûte cinq à six fois plus cher que la traction sur rail. Quant aux dépenses de personnel, elles s'accroitraient sensiblement. Là est le gros défaut du système. Actuellement, les trois quarts des recettes brutes sont absorbées par le paiement du personnel qui bientôt coûtera 80 % de cette recette. C'est un fait : les tramays et chemins de fer d'intérêt local travaillent aujour-d'hui pour payer leur personnel qui constitue pour les entreprises de ce genre une charge écrasante. Or, dans la solution de l'autobus, cette charge se trou-verait doublée. Voyez ce qui se passe : Un train de trois voitures tramways transporte actuellement 160 personnes. Quatre employés suffisent : un watt-man et trois receveurs. Pour le même nombre de voyageurs, il faudrait quatre autobus et huit employés.

- La démonstration est nette.

 J'ajoute que, au cas où l'on consentirait à entasser sans le moindre souci du confort un nombre plus élevé de passagers voyageant debout, la solution, our resterait tourours from o ne vaudrait que pour quelques années car, vous le comprenez bien, il faut prévoir un accroissement considérable du nombre des passagers et par suite des

- Or, permettez-moi un simple calcul : s'il faut actuellement 400 autobus de six mètres de long et s'ils se suivent à dix mêtres seulement, la distance encombrée par eux doit être de 6.400 mètres, c'est-à-dire en tenant compte qu'ils peuvent rouler dans les deux sens, la moitié environ de la chaussée de nos grandes artères. Si on doit les doubler un jour, il n'y aura plus de place que pour eux. C'est le raisonnement par l'absurde..

- ... Mais il n'en est pas moins l'expression de la vérité, l'embouteillage deviendrait définitif avec les autobus.

- Les voici donc enterrés... avant

les tramways. LES LIGNES AÉRIENNES - Restait la possibilité des lignes

aériennes, car pour être complet, le syndicat d'études n'a pas négligé de les mvisager. On s'est vite aperçu que dans les rucs étroites de notre ville, les platecormes encombreraient la largeur to-tale des rues, transformant en caves les

nagasins souvent luxueux des rez-de-

clamées de ce fait qui nous conduirait à transformer le sol en sous-sol, bien pire qu'un souterrain où le bruit des

-onvois serait intolérable. - Pourtant il fut question d'une ligne aérienne en bordure des boulevards.

permis d'établir Les études ont qu'elle serait très onéreuse, qu'elle enraînerait des complications adminis-ratives considérables. On s'est rendu compte, d'ailleurs, qu'elle serait trop floignée du centre de la ville.

- Alors, on en est revenu au mé-'ro, pur et simple.

- Avec ses prolongements de surface vers Maison-Carrée d'un côté, vers les Deux-Moulins de l'autre, avec ses crémaillères et ses funiculaires desservant Mustapha supérieur, la Colonne Voirol, El-Biar et Notre-Dame d'Afri-

L'ensemble de ce réseau a été, pa outes les compétences, et par tous les téressée, reconnu comme la seule solution possible et, quoique onéreuse,

comme la plus économique. - Que sera-t-il exactement ? - Ce sera, si vous le voulez bien,

le sujet de notre prochain entretien. Edmond BERLUREAU.

LA CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER SOUTERRAIN S'IMPOSE A ALGER

M. Brunel nous dit pourquoi et il explique comment est née l'idée de cette entreprise et comment elle sera réalisée

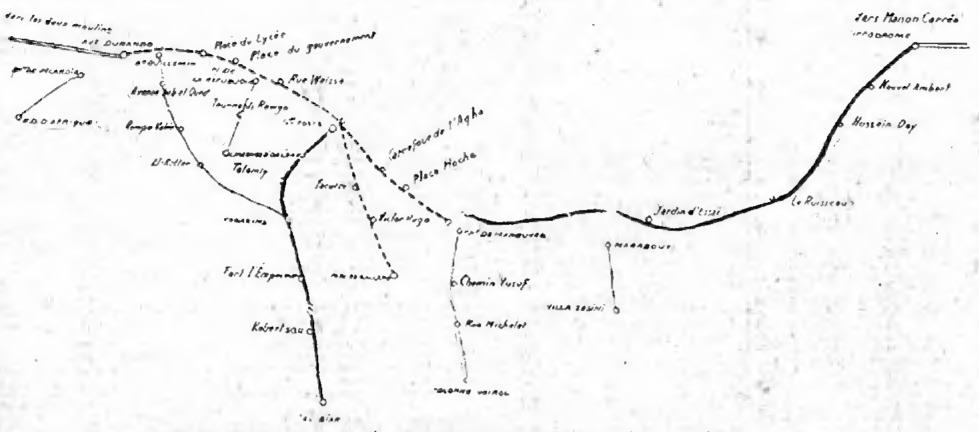


SCHÉMA DU FUTUR RÉSEAU DE COMMUNICATIONS DE L'ACCLOMÉRATION ALCÉROISE La ligne en pointillé indique la partie souterraine, les lignes pleines les cr émaillères et les lignes à adhérence

HE

Que sera le tutur réseau algérois de transports en commun ? Le projet tel qu'il se présente après les études de base

Après avoir vu comment était née la [de réparation se trouveraient à proxi- lions de voyageurs produisant au kilo- près la rue Michelet (station) et dé conception d'un nouveau réseau de trans- mité. ports urbains et interurbains et les raisons qui en font une nécessité impérieuse, et avant d'étudier les contingences financières qu'entraînera la modification totale des services actuels, il nous a paru nécessaire de donner au public les grandes lignes du projet. Nous disons e grandes lignes » sans vouloir louer sur les mots, car il ne peut s'agir, bien entendu, d'une organisation entièrement décidée et réglée dans ses moindres détails.

M. Brunel nous a expliqué que c'est avec beaucoup de diligence que les comlagnies ont fait établir par M. l'ingénieur Gadot un plan primitif. Celui-ci constitue, oserons-nous dire, une possibilité, une base, une étude cependant assez complète pour permettre d'apprécier de façon saine le coût des tra-Vaux, de serrer d'aussi près que possible les chiffres, de bâtir, en somme, sur des prévisions de dépenses et de recettes, sans risquer de fourdes erreurs. une combinaison financière.

Ce ne sont donc pas les itinéraires définitifs que nous devons aujourd'hui à l'obligeance du maire d'Alger, président du syndicat d'études, ce sont seulement les tracés des lignes de l'avant-Projet adopté par ce groupement à la suite du rapport de M. l'ingénieur en chef Scotto di Vettimo et qui pourra être modifié dans certaines de ses parties par le projet définitif qui sera prochainement mis au concours.

Le croquis schématique que nous donnons ci-dessus en donne une idée très approchée.

Dans l'ensemble, on peut remarquer trois parties distinctes :

Le chemin de fer souterrain : Les funiculaires ou chemins de fer à crémaillère ;

Les lignes annexes prolongeant vers le nord et le sud le « métro » propre-

nue de la Bouzaréa, l'avenue de la métropolitaines de Paris. Marne, la place du Lycée (station), la rue de Constantine (station rue Waïsse). superposés. la rampe Bugeaud, la grande poste (station).

La ligne suit l'avenue Durando, l'ave- mi, trafic comparable à celui des lignes le long du bois de Boulogne.

Les lignes sont à double voie, les starue Bab-el-Oued, la place du Gouver- tions ont soixante mêtres de longueur. nement (station). la rue Bab-Azoun, Dans les rues de moyenne largeur, les la place de la République (station), la stations sont décalées et les deux quais A NOTRE-DAME D'AFRIQUE

ou de quatre voitures dont la moitié mètres. Elle passe à flanc de coteau. A la grande poste, une partie des sutomotrices. Ces voitures auront 141. Une automotrice semblable à celles

mètre une recette de 10 millions et de-bouche à la Colonne Voirol en surface,

Deux automotrices mixtes sont prévues, qui se croiseront à peu près au milieu du tracé.

DE BAB-EL-OUED

De l'avenue de Picardie à la basi-Les trains seront composés de deux lique, la ligne, à voie unique, a 735

trains bifurquera par la rue Michelet mêtres de longueur et transporteront 80 i des autres lignes à crémaillère permettra

Plan de la future station souterraine du Champ-de-Manœuvre

vre par la rue Charras (arrêt au carre- morques. four de l'Agha), la rue Clauzel (arrêt place Hoche) et contournant l'ancienne usine à gaz descendra au Champ-de-Manœuvre par la rue Bichat.

La longueur totale à construire est de 6.200 mètres, dont 2.812 mètres pour le tronc commun. Le parcours Babel-Oued-Parc de Galland sera de 4.316

(stations aux Facultés et au boulevard) personnes chacune. Un service à deux! d'effectuer le trajet en deux minutes et Victor-Hugo) pour aboutir au parc de minutes sur le trone commun et à qua- demie. Galland: l'autre partie empruntera tre minutes sur les embranchements sera l'antenne allant au Champ-de-Manœu- assuré par 32 automotrices et 30 re-

LES CRÉMAILLÈRES ET LES FUNICULAIRES

Une ligne à traction mixte, et à double voie est prévue

DU FORT BAB-AZOUN

A EL-BIAR Elle est à crémaillère jusqu'aux l'a garins, puis à adhérence jusqu'à El-Biar. Souterraine sous le boulevard Laferrière actuel et son prolongement futur, elle passe à ciel ouvert un peu avant) la grande poste, au Télemly et aux contenir chacune 100 voyageurs. Tagarins où vient se souder la ligne à crémaillère venant du boulevard Guillemin. La ligne continue à ciel ouvert, puis en souterrain avant de rejoindre le boulevard Gallieni. Des arrêts sont prévus au Fort-l'Empereur, à la Robertsau, au boulevard Gallieni.

La traction se fera par des automotrices électriques pouvant contenir 100 voyageurs. La durée du trajet de la grande-noste à El-Biar sera de 17 minutes. Quatre voitures de type mixte ou sur la section à adhérence suffiront pour assurer un voyage toutes les 12 minutes.

DU BOULEVARD GUILLEMIN **AUX TAGARINS**

Guillemin, actuel et son prolongement à Mostaganem. futur, coupe la rampe Valée (arrêt) et débouche à la cote 100 près du cimetière d'El-Kettar (station), elle est ensuite à ciel ouvert jusqu'aux Tagarins. Deux automotrices mixtes sont prevues pour assurer le service.

DU CHAMP-DE-MANŒUVRE A LA COLONNE VOIROL

Cette ligne, à voie unique, a une

DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE A LA CASERNE D'ORLÉANS

Ce funiculaire, à voie unique, avec voie d'évitement au milieu de son parcours, rachète une différence de niveau de 116 mêtres. Il part de la place de Mei la République, en souterrain le long du côté nord de l'Opéra, sous le marché de la Lyre et débouche à la cote 50 dans l'axe de la rampe Gambetta, passe au-dessus des tournants Rovigo (station) et arrive devant la caserne d'Orléans.

La durée du trajet total sera de cinq es Tagarins. Des arrêts sont prévus à minutes. Les deux voitures pourront

DU MARABOUT

de Lyon, longe le cimetière du Mara- a é bout, à ciel ouvert, puis franchit la fa- avo laise en souterrain. La station est près Rai du chemin de Béhagle. La longueur rue de ce funiculaire est de 326 mêtres pour une dissérence de niveau de 115 lièr

La durée du trajet sera inférieure à circulant indistinctement à crémaillère deux minutes. Avec un service toutes tras les cinq minutes, les deux voitures pré- hier vues pourront transporter dans chaque sens 1.200 voyageurs à l'heure.

LES PROLONGEMENTS

de surface continuant la branche Grande Poste - Champ - de - Manœu- Pag vre jusqu'à l'hippodrome en passant par l'axe du Champ-de-manœuvre, l'Arsenal, le Ruisseau, Hussein-Dey et Nouvel-Ambert. A partir de l'hippodrome, c'est la ligne actuelle des C.F.R.A. qui serait vraisemblablement utilisée.

Saint-Eugène, les Deux-Moulins, les l'este études ne sont pas terminées.

frer approximativement la dépense pro-

QUELS SONT LES PRIX DE REVIENT ?

Matériel roulant ...

Les lignes souterraines sur 6.200 mètres couleront : Infrastructure ... 7.750,000 Superstructure

18.900.000

1.800.00

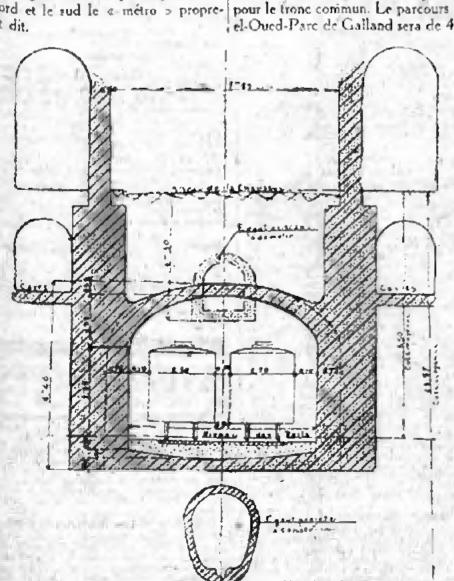
Dépôt-atelier Au total. 132.850.000 La ligne Fort Bab-Azoun - El-Biar.... 32.830.000 La ligne boulevard Guillemin-Tagarins ... 12.004.000 La ligne Champ-de-Manceuvre - Colonne Voirol 11.791.000 La ligne de Notre-Dame d'Afrique. . . 3.581.000 La ligne place de la République - Caserne d'Orléans..... 3.694.000 La ligne Marabout-Villa Sésini 4.269.000 Le dépôt et les ateliers des lignes à cré-

A ces chiffres, s'ajouteront ceux des prolongements de surface non encore calculés de façon précise.

maillère

Il est certain que les études définitives entraîneront la modification de ces prix pour permettre les raccordements des diverses lignes et des funiculaires qui n'ont pas été prévus dans l'avantprojet, mais l'on peut constater que celui-ci a déjà permis d'envisager dans con ensemble la transformation complète du reseau actuel en obtenant ce double but : dégager les artères principales actuellement embouteillées par la circuation des tramways sur rails et en réduisant considérablement les durées de trajet entre les différentes parties de agglomération algéroise.

Nous dirons demain comment les roupements intéressés envisagent la soution financière qui permettra d'obte-



métro tous la rue Bab-At oun, l'égout actuel len grisalle, au milleu), étant reconstruit quelques mêtres plus bas

LE SOUTERRAIN

un trone commun et deux antennes. Le trone, c'est Bab-el-Oued-Grande 1928, des T.A. et des C.F.R.A. sur

Poste-Champ-de-Manœuvre.

Les lignes souterraines comprennent Champ-de-Manœuvre de 4.313 mètres. Le trafic, par rapport à celui de

mètres, celui de Bab-el-Oued au

Poste, les deux antennes seront Grande le même parcours peut être évalué à 42 Poste-Parc de Galland et Grande-millions de voyageurs chaque année, longueur de 1 km. 730. Elle est à donnant une recette de 6.800.000 adhérence sur 390 mètres et ensuite à L'origine prévue est avenue Du- francs environ par kilomètre de ligne, crémaillère, elle suit la rue Marguerando, à l'angle du boulevard de D'après les calculs de M. Gadot, il ritte, le chemin de Gascogne, croise le Provence _ le garage et les ateliers atteindra certainement en 1949, 65 mil- chemin Yusuf en souterrain (station), ment poussées afin de permettre de chif- de :

A LA VILLA SESINI

La ligne, rectiligne, part de la rue

Le souterrain sera prolonge par la Cette ligne, à simple voie, de deux modification en lignes rapides de surkilomètres de longueur part de l'angle face des lignes desservant Maison-Car-con de l'avenue Malakoff et va rejoindre rée et les Deux-Moulin, ce qui permet- au la ligne précédente aux Tagarins. Elle tra de dégager les routes nationales nº 5 passe en souterrain sous le boulevard d'Alger à Constantine et nº 11 d'Alger han

Les études ont été faites d'un mêtro de

Sur le parcours avenue Durando, chir

Pour les études aujourd'hui suffisam- avai